
États financiers de
Institution royale pour
l'avancement des sciences /
Université McGill

30 avril 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-22

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de l'Institution royale pour l'avancement des sciences
et au conseil des gouverneurs de l'Université McGill

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill (l'« Université »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 12 octobre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128741

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2021

(en milliers de dollars)

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Produits			
Subventions			
Fédérales		261 973	236 854
Provinciales		509 852	494 274
États-Unis		9 408	7 236
Autres sources		31 793	50 958
Contrats		17 865	15 587
Droits de scolarité et frais		382 318	365 343
Vente de biens et services		82 610	135 024
Dons et legs		69 378	72 105
Gain de change		213	1 350
Produits de placement et intérêts créditeurs	15	100 556	61 927
		1 465 966	1 440 658
Charges			
Salaires et soutien aux étudiants			
Professeurs		379 930	374 720
Personnel administratif et de soutien		287 610	289 667
Avantages sociaux		128 107	128 166
Aide aux étudiants		144 396	134 848
Étudiants		41 727	42 504
		981 770	969 905
Charges autres que les salaires			
Matériaux, fournitures et publications		45 485	45 996
Contributions aux institutions partenaires		55 769	45 091
Services contractuels		23 617	23 025
Frais professionnels		22 020	25 134
Frais de déplacement		2 833	27 127
Coût des marchandises vendues		7 926	15 569
Frais d'occupation		33 644	37 004
Énergie		15 841	17 882
Autres charges non salariales		29 884	38 013
Entretien de l'équipement informatique et des logiciels		15 664	14 052
Amortissement des immobilisations		170 928	149 756
Frais d'intérêts		40 652	40 766
Frais bancaires		1 255	1 506
		465 518	480 921
		1 447 288	1 450 826
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant l'élément suivant		18 678	(10 168)
Gain à la vente d'un terrain et d'un bâtiment		—	5 052
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		18 678	(5 116)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 avril 2021

(en milliers de dollars)

	Non affecté	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Investi en immobilisations	Dotations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net (déficit) au 30 avril 2019	(332 221)	95 813	—	227 622	1 610 898	1 602 112
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	66 876	5 775	17 934	(95 701)	—	(5 116)
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	(17 060)	—	—	—	—	(17 060)
Dotations et contributions en nature	—	—	—	681	33 251	33 932
Composantes des produits de placement présentées à titre de diminution directe de l'actif net	—	—	—	—	(122 502)	(122 502)
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(9 221)	11 539	—	(2 330)	12	—
Investissement en immobilisations	(68 607)	—	(16 950)	85 557	—	—
Autres transferts	5 407	(6 555)	(984)	(15)	2 147	—
Actif net (déficit) au 30 avril 2020	(354 826)	106 572	—	215 814	1 523 806	1 491 366
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	114 251	(27 509)	17 619	(85 683)	—	18 678
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	38 565	—	—	—	—	38 565
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi*	3 518	—	—	—	—	3 518
Dotations et contributions en nature	—	—	—	2 249	43 960	46 209
Composantes des produits de placement présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net	—	—	—	—	248 928	248 928
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(14 111)	38 290	—	(2 262)	(21 917)	—
Investissement en immobilisations	(67 960)	—	(15 583)	83 543	—	—
Autres transferts	(23 488)	11 466	(2 036)	38	14 020	—
Actif net (déficit) au 30 avril 2021	(304 051)	128 819	—	213 699	1 808 797	1 847 264

* Au 30 avril 2021, la valeur cumulée des réévaluations de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi est de 50 075 \$ (46 557 \$ au 30 avril 2020) et la valeur cumulée des réévaluations du passif au titre de prestations définies est de 81 099 \$ (42 534 \$ au 30 avril 2020).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Bilan

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars)

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		36 008	20 505
Placements à court terme	17	115 107	58 659
Débiteurs	3 et 4	429 619	425 878
Frais payés d'avance		9 974	9 229
Stocks		1 949	2 201
		592 657	516 472
Titres négociables			
Subventions et contrats liés à la recherche à recevoir	17	2 049 912	1 723 451
Subventions d'investissement à recevoir	4	37 393	32 306
Prêts à recevoir	5	945 884	899 478
Immobilisations	6	3 575	4 888
		1 789 125	1 724 090
		5 418 546	4 900 685
Passif			
À court terme			
Dettes bancaires	7	5 520	120 889
Créditeurs et charges à payer	8	258 207	223 981
Produits reportés		48 627	35 709
Tranche à court terme de la dette à long terme	11	76 669	65 989
		389 023	446 568
Apports reportés			
Apports reportés afférents aux immobilisations	9	824 046	689 336
Dettes à long terme	10	1 105 425	1 029 915
Passif au titre des prestations définies	11	1 168 858	1 110 436
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	—	46 607
	12	83 930	86 457
		3 571 282	3 409 319
Engagements et éventualités			
	19 et 20		
Actif net			
Investi en immobilisations		213 699	215 814
Affectations d'origine externe à des fins de dotation	13	1 808 797	1 523 806
Affectations d'origine interne	14	128 819	106 572
Non affecté		(304 051)	(354 826)
		1 847 264	1 491 366
		5 418 546	4 900 685

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil des gouverneurs



, gouverneur



, secrétaire-général

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 avril 2021

(en milliers de dollars)

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		18 678	(5 116)
Ajustements pour les éléments suivants :			
Amortissement des immobilisations		170 928	149 756
Amortissement de l'escompte d'émission d'obligations		216	230
Amortissement des apports reportés	9	(445 147)	(432 588)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	10	(84 327)	(79 711)
Variation de la juste valeur des placements	15	14 203	30 318
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	15	(20 700)	(10 732)
Variation du passif au titre de prestations définies		(8 042)	(8 239)
Variation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		991	1 041
Radiation d'immobilisations		—	148
Gain à la vente d'un terrain et d'un bâtiment		—	(5 052)
		(353 200)	(359 945)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	16	42 735	(6 680)
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir		(41 089)	(72 361)
Augmentation des subventions et des contrats liés à la recherche à recevoir		(17 711)	(17 823)
Augmentation des apports reportés		579 857	508 170
		210 592	51 361
Activités d'investissement			
Augmentation des placements à court terme		(56 448)	(35 050)
Acquisition d'immobilisations		(228 481)	(229 097)
Achat de titres négociables		(1 506 487)	(1 331 282)
Produit de disposition de titres négociables		1 186 523	1 366 469
Produits de la vente d'immobilisations		—	5 850
Variation des prêts à recevoir		1 313	(1 069)
		(603 580)	(224 179)
Activités de financement			
Variation de la dette bancaire		(115 369)	25 869
Composantes des produits de placement présentées à titre d'augmentation (de diminution) directes de l'actif net		248 928	(122 502)
Dotations et contributions en nature		46 209	33 932
Émission de titres d'emprunt à long terme		134 876	328 979
Remboursement de la dette à long terme		(65 990)	(209 354)
Frais d'émission		—	(292)
Apports reportés afférents aux immobilisations		159 837	135 057
		408 491	191 689
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		15 503	18 871
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		20 505	1 634
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		36 008	20 505

Opérations sans effet sur la trésorerie

Des acquisitions d'immobilisations d'une valeur de 43 236 \$ (35 754 \$ en 2020) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer et sont sans effet sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (l'« Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et prend en charge toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les activités de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, telles que l'Institut neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

McGill est un organisme sans but lucratif qui vise à fournir de l'éducation postsecondaire et à réaliser de la recherche et elle est exempte d'impôts selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers de l'Université sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la méthode du report et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif partenaires de McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

Constataion des produits

L'Université suit la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés qui incluent les dons et les legs ainsi que les subventions et les contrats. Selon cette méthode, les montants affectés sont comptabilisés à titre d'apports reportés et comptabilisés à titre de produits lorsque la charge connexe est engagée. Lorsque les apports sont liés aux immobilisations, le produit est comptabilisé sur la même base que l'amortissement de l'actif acquis. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues. Les promesses de dons sont comptabilisées lors de l'encaissement des dons.

Les revenus d'intérêts et les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes réalisés lors de la vente de placements sont comptabilisés lorsque les titres sont vendus, en fonction du coût. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la juste valeur sont présentés à titre de produits de placement. Dans la mesure où le produit de placement est affecté, il est inclus dans le compte d'apports reportés et comptabilisé lorsque la charge connexe est engagée, à l'exception de l'excédent des montants disponibles pour les charges et des gains et des pertes non réalisés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe, lesquels sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe des dotations.

Les droits de scolarité et frais sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les cours sont offerts.

La vente de biens et de services et les produits liés aux contrats sont comptabilisés au moment de la vente ou lorsque le service a été rendu.

Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur réception ou à la valeur nominale lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon raisonnable. La valeur des dons en nature pour l'exercice 2021 est de 2,2 M\$ (0,7 M\$ en 2020). La valeur des heures de travail effectuées par des bénévoles n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les subventions de fonctionnement gouvernementales sont comptabilisées dans l'exercice pour lequel elles ont été attribuées.

Les subventions de recherche sont comptabilisées selon la méthode de report et sont constatées comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont reconnues.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des titres négociables sur des marchés publics est basée sur les valeurs du marché des cours acheteurs, et celle des instruments financiers dérivés est déterminée selon les informations obtenues de la banque. La juste valeur des fonds d'investissement non cotés est basée sur des techniques d'évaluation utilisant des données autres que les prix cotés inclus dans les titres cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. Ces techniques d'évaluation incluent la méthode du coût amorti, l'évaluation des transactions récentes de marché, le modèle des flux de trésorerie actualisés, le modèle basé sur les multiples, les évaluations par des tiers et la comparaison avec des titres similaires. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les produits de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Université comptabilise aux résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs provenant des actifs financiers. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et des autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont convertis aux cours du change historiques. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur lors de la transaction. Les gains ou les pertes provenant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

2. Méthodes comptables (suite)

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an suivant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt avant cette date. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

Stocks

Les stocks, composés de livres et de fournitures, sont évalués au moindre du coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent pas les intérêts engagés au cours de la construction. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. Les taux d'amortissement sont établis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des diverses catégories d'actifs, comme suit :

Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Rénovations majeures	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail, jusqu'à concurrence de 10 ans
Matériel	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels (surtout des logiciels)	3 à 5 ans

Réduction de valeur d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles et des actifs incorporels doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Actif net

Le solde investi en immobilisations représente les éléments de l'actif net qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins, car ils ont été investis en immobilisations.

Les dotations doivent être utilisées conformément aux diverses fins établies par les donateurs, et le montant en capital des dotations doit être maintenu à perpétuité conformément avec la politique de dotation de McGill.

Les éléments de l'actif net qui sont grevés d'affectations d'origine interne consistent en des fonds affectés à des fins particulières comme il est déterminé par le conseil des gouverneurs à l'occasion.

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles. L'Université fournit également des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite, ainsi qu'un ancien régime de retraite à prestations définies.

Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite est déterminé périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle établie tous les trois ans est fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). L'évaluation actuarielle la plus récente à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2019.

Aux fins du calcul du taux de rendement prévu sur les actifs du Régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur.

L'Université constate :

- dans le bilan, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du Régime et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du Régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution de l'actif net, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du Régime et le rendement calculé à partir du taux d'actualisation déterminé en fonction des gains et des pertes actuariels, des services passés, du règlement, de la compression et du plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements privés et des instruments financiers, aux durées de vie utile des immobilisations, aux provisions pour éventualités, à la provision pour l'équité salariale et aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Débiteurs

	2021	2020
	\$	\$
Fonctionnement, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 2 834 \$ (1 454 \$ au 30 avril 2020)	26 191	27 769
Prêts étudiants, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 535 \$ (713 \$ au 30 avril 2020)	2 080	3 629
Produits de placement	1 995	2 434
Subventions gouvernementales de fonctionnement	51 650	67 617
Subventions et contrats liés à la recherche – court terme	272 077	259 453
Subventions d'investissement à recevoir – court terme	75 626	64 976
	429 619	425 878

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2021

(montants tabulaires en milliers de dollars)

4. Subventions d'investissement à recevoir

Les subventions d'investissement à recevoir sont liées à des subventions d'investissement approuvées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), mais financées au moyen de titres d'emprunt à long terme émis au nom de McGill ou pas encore financées. Ces montants sont à payer immédiatement. Cependant, seulement une portion sera recouverte au cours du prochain exercice et, par conséquent, le solde restant est présenté à titre d'actif à long terme.

5. Prêts à recevoir

Les prêts à recevoir portent intérêt à des taux variant de 2,208 % à 3,013 % (3,013 % à 4,125 % au 30 avril 2020) avec des échéances allant jusqu'à neuf ans.

6. Immobilisations

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	28 627	—	28 627	28 627
Aménagement de terrains	62 728	27 164	35 564	37 995
Bâtiments	665 793	392 513	273 280	282 066
Rénovations majeures	1 414 648	462 063	952 585	907 008
Améliorations locatives	31 377	7 818	23 559	12 991
Matériel	551 810	330 376	221 434	229 720
Matériel roulant	2 130	1 534	596	628
Documents de bibliothèque	204 874	109 956	94 918	89 690
Actifs incorporels	65 744	28 910	36 834	6 041
	3 027 731	1 360 334	1 667 397	1 594 766
Actifs en cours de développement	121 728	—	121 728	129 324
	3 149 459	1 360 334	1 789 125	1 724 090

7. Dette bancaire

En conformité avec la réglementation du MES, le conseil des gouverneurs de McGill a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 400,0 M\$ (400,0 M\$ au 30 avril 2020) au moyen de facilités de crédit à court terme, dont un montant de valeur nulle est utilisé en date du 30 avril 2021 (119,0 M\$ au 30 avril 2020). Il y a 5,5 M\$ d'emprunts à court terme de Financement-Québec dans la dette bancaire (1,9 M\$ en 2020) relatifs à des projets d'investissement. McGill a accès à des marges de crédit non garanties et non engagées totalisant 495,0 M\$ (495,0 M\$ au 30 avril 2020), sur lesquelles les montants sont normalement prélevés au moyen d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Les marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel, qui s'est établi en moyenne à 2,45 % pour l'exercice (3,70 % en 2020). Grâce à l'utilisation des acceptations bancaires et de contrats de swap de devises, le taux moyen d'emprunt pour l'exercice était de 0,33 % (1,58 % en 2020). Le taux en vigueur au 30 avril 2021 était de 0,41 % (0,60 % au 30 avril 2020). Il n'y a aucune acceptation bancaire émise à la fin de l'exercice (valeur nulle au 30 avril 2020).

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2021

(montants tabulaires en milliers de dollars)

8. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent 12,5 M\$ (11,5 M\$ au 30 avril 2020) de sommes à remettre à l'État.

9. Apports reportés

Les apports reportés représentent la tranche non dépensée des fonds reçus et affectés à des fins autres que l'achat d'immobilisations. Les fonds affectés à des fins d'achat d'immobilisations sont inclus au titre des apports reportés afférents aux immobilisations à la note 10.

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	689 336	613 754
Apports affectés reçus pendant l'année	525 237	430 215
Dons et legs	54 620	77 955
Amortissement des apports reportés	(445 147)	(432 588)
Solde à la fin	824 046	689 336

Le solde à la fin de l'exercice comprend les montants suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Subventions fédérales	436 167	366 287
Subventions provinciales	116 247	99 400
Subventions des États-Unis	13 478	9 764
Subventions d'autres sources	36 573	8 964
Contrats	36 063	33 774
Dons et legs	166 308	155 004
Revenus de dotation	13 921	11 057
Produits de placement	5 289	5 086
	824 046	689 336

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus aux fins de l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produits liés aux subventions dans l'état des résultats. Les apports reportés afférents aux immobilisations se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	1 029 915	974 569
Apports reportés afférents aux immobilisations reçus	159 837	135 057
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(84 327)	(79 711)
Solde à la fin	1 105 425	1 029 915

10. Apports reportés afférents aux immobilisations (suite)

	2021	2020
	\$	\$
Composé de contributions des sources suivantes :		
MES	656 033	576 585
Autres provinciaux	148 333	153 417
Fédéraux	198 822	192 163
Dons et legs	93 059	95 508
Accords de subvention spécifiques	9 178	12 242
Solde à la fin	1 105 425	1 029 915

11. Dette à long terme

	2021	2020
	\$	\$
Billets à payer au gouvernement du Québec ⁽ⁱ⁾		
4,125 %, échu le 24 août 2020	—	734
2,559 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	348	929
1,709 %, échéant le 1 ^{er} mars 2022	4 907	5 725
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	2 217	3 641
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	2 130	3 499
2,226 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	2 771	4 618
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022	2 087	3 085
2,044 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	1 503	2 497
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	1 916	2 725
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	6 282	8 077
2,054 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2024	7 552	9 440
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	21 662	26 802
0,760 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2025	4 449	—
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	41 400	44 160
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	11 735	13 362
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	38 227	39 965
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	52 856	56 933
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	9 123	10 232
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	100 504	111 316
2,208 %, échéant le 12 décembre 2029	2 801	3 080
2,379 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	138 068	149 630
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	14 000	15 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	39 900	42 000
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	44 000	46 200
2,451 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2034	5 765	6 177
2,549 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2039	67 119	70 652
1,954 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2040	130 427	—
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	53 309	55 733
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	21 771	22 717
Total	828 829	758 929

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2021

(montants tabulaires en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

	2021	2020
	\$	\$
Débiteures de premier rang non garanties de McGill ⁽ⁱⁱ⁾		
Série A, 6,150 %, échéant le 22 septembre 2042	150 000	150 000
Série B, 3,975 %, échéant le 29 janvier 2056	160 000	160 000
Série C, 2,926 %, échéant le 26 juillet 2049	90 000	90 000
	400 000	400 000
Entente de prêt ⁽ⁱⁱⁱ⁾	21 497	22 511
Escomptes d'émission d'obligations et frais d'émission	(4 799)	(5 015)
	16 698	17 496
Total de la dette à long terme	1 245 527	1 176 425
Tranche à court terme	76 669	65 989
	1 168 858	1 110 436

i) Les billets sont garantis par le gouvernement du Québec et les remboursements réguliers d'intérêts et de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement et les remboursements de capital sont exigibles à chaque date d'anniversaire du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaitaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Paiement annuel	Paiement forfaitaire
	\$	\$
1,709 %, échu le 1 ^{er} mars 2022	—	4 907
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022*	1 467	750
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022*	1 410	720
2,226 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	1 847	924
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022*	1 028	1 059
2,044 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	994	509
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	808	1 108
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	1 795	897
2,054 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2024	1 888	1 888
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	5 140	6 242
0,760 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2025	890	889
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	2 760	27 600
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	1 626	3 605
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	1 738	27 799
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	4 077	28 394
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	1 110	1 353
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	10 812	14 008
2,208 %, échéant le 12 décembre 2029*	285	339
2,379 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	11 562	10 886
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	1 000	1 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 100	12 600
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 200	15 400
2,451 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2034	412	409
2,549 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2039	3 533	3 525
1,954 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2040	6 521	6 528
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	2 423	2 426
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	947	937

* Le paiement annuel varie d'année en année.

11. Dette à long terme (suite)

- ⁱⁱ⁾ L'Université émet régulièrement des débetures non garanties ayant une échéance de 40 ans et remboursables en totalité à leur échéance. Contrairement aux obligations du MES, ces débetures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les paiements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.
- ⁱⁱⁱ⁾ En août 2017, l'Université a conclu une entente de prêt d'une durée de dix ans de 25 M\$ amortissable sur 20 ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,73 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de dix ans, pour un taux global de 2,84 %.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2022	76 669
2023	68 968
2024	63 935
2025	64 178
2026	55 188

12. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

L'Université a un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles au Régime. Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant accumulé et souscrire à une rente de retraite auprès de l'entité qu'il aura choisie. Avant le 1^{er} janvier 2011, les employés pouvaient souscrire à une rente versée par McGill.

À des fins comptables, l'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du Régime le 30 avril de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2019 et la prochaine évaluation devra être réalisée au 31 décembre 2022. Les contributions effectuées par l'Université pour la période sont de 17 690 \$ (17 178 \$ au 30 avril 2020).

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi

L'Université fournit des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite aux employés admissibles à la retraite, y compris la santé et les soins dentaires. La valeur actuelle de ces engagements au 30 avril 2021 est estimée à 83,9 M\$ (86,5 M\$ au 30 avril 2020). Ces montants sont comptabilisés dans le passif du bilan.

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations définies

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies à tous ses employés. L'Université verse au Régime une cotisation pouvant atteindre 10,8 % de la rémunération de base de l'employé, selon l'âge de ce dernier.

Les renseignements importants à l'égard du Régime se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Paiements en espèces constatés	50 028	48 247
Coût des prestations	26 936	25 978
Passif au titre de prestations définies		
Coût de la période		
Coût des services courants	8 130	7 836
Intérêts de l'obligation au titre des prestations définies	1 518	1 103
	9 648	8 939

Les informations relatives au passif au titre de prestations définies de l'Université se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	270 370	300 826
Juste valeur des actifs du Régime	270 370	254 219
Déficit	—	46 607
Passif au titre des prestations définies	—	46 607

Les actifs du plan, à la juste valeur, sont répartis de la façon suivante :

	2021	2020
	%	%
Équivalents de trésorerie	1,90	2,80
Placements alternatifs	2,10	1,70
Actions	53,50	54,30
Titres à revenus fixes	42,50	41,20

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2021	2020
	%	%
Taux d'actualisation		
Employés actifs	5,75	5,75
Employés retraités	4,50	4,50
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2021

(montants tabulaires en milliers de dollars)

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi – avantages non capitalisés

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	86 457	85 416
Coût des services rendus	875	827
Intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	4 154	4 096
Prestations versées	(4 038)	(3 882)
Gain actuariel net	(3 518)	—
Solde à la fin	83 930	86 457

Les principales hypothèses utilisées sont présentées ci-après (moyenne pondérée) :

	2021	2020
	%	%
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi en fin d'année		
Taux d'actualisation – actifs	5,75	5,75
Taux d'actualisation – retraités	4,50	4,50
Taux de croissance des salaires – professeurs	4,50	4,50
Taux de croissance des salaires – autres que les professeurs	3,00	3,00
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Taux tendanciel actuel	4,20	4,20
Taux tendanciel définitif	4,00	4,00
Exercice au cours duquel le taux tendanciel définitif est atteint	2040	2040

13. Affectations d'origine externe à des fins de dotation

	2021	2020
	\$	\$
Dotations aux facultés	573 361	549 960
Aide aux étudiants	474 130	449 085
Dotations à la recherche	115 710	108 257
Nouvelles priorités	15 842	17 202
Dotations à la bibliothèque	24 683	24 010
Services aux étudiants	8 280	8 141
Rentes	4 540	4 743
	1 216 546	1 161 398
Revenu cumulé	428 893	302 846
Gain non réalisé	163 358	59 562
	1 808 797	1 523 806

13. Affectations d'origine externe à des fins de dotation (suite)

Les dotations consistent en des dons grevés d'affectations d'origine externe qui ont été reçus par l'Université. Le montant en capital des dotations doit être maintenu en permanence et est assujéti à la politique de placement, de distribution et de préservation du capital de l'Université. Le produit de placement généré par les dotations doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par les donateurs. Dans le cadre de ses responsabilités de fiduciaire, l'Université garantit que tous les fonds reçus et affectés à des fins particulières sont utilisés à ces fins.

Le produit de placement tiré des fonds de dotation, y compris les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés, est comptabilisé à l'état des résultats lorsque ce produit est disponible pour les charges au gré de l'Université ou est disponible pour les charges en raison du respect de certaines conditions. L'Université a établi une politique dont l'objectif est de protéger la valeur réelle des dotations, en limitant le montant du produit rendu disponible pour les charges et en exigeant le réinvestissement du produit qui n'a pas été rendu disponible pour les charges. Le montant disponible pour les charges est assujéti à l'approbation du conseil des gouverneurs et s'établit à 4,00 % de la juste valeur moyenne des fonds de dotation des trois dernières années. L'excédent du produit réel sur le montant disponible pour les charges est comptabilisé comme une augmentation directe des fonds de dotation. Si le produit réel est inférieur au montant disponible pour les charges ou s'il est négatif, le manque à gagner est tiré du produit réinvesti cumulé et est comptabilisé comme une diminution directe de l'actif net. Selon la politique, la portion non dépensée du produit rendu disponible pour les charges est capitalisée et comptabilisée comme une augmentation directe du fonds de dotation. Si un fonds de dotation individuel était dépourvu d'un produit réinvesti cumulé suffisant, le montant en capital de la dotation pourrait être entamé. Ces montants devraient être recouverts au moyen du produit de placement net futur.

De plus, le conseil des gouverneurs a approuvé une charge de 1,10 % (1,10 % en 2020) de la juste valeur des placements contre les coûts internes et externes de gestion. Comme ces coûts sont inclus dans les fonds de fonctionnement et les fonds affectés, cette charge est incluse annuellement dans les virements de fonds.

14. Affectations d'origine interne

	2021	2020
	\$	\$
Autofinancement de l'enseignement et de la recherche	43 476	39 876
Fonds de démarrage pour les professeurs	15 075	11 408
Autres	70 268	55 288
	128 819	106 572

15. Produits de placement et intérêts créditeurs

	2021	2020
	\$	\$
Variation de la juste valeur des placements	(14 203)	(30 318)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	20 700	10 732
Intérêts créditeurs	22 062	8 831
Produits de placement	71 997	72 682
	100 556	61 927

16. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2021	2020
	\$	\$
Débiteurs (fonctionnement, prêts étudiants et produits de placement)	3 566	11 424
Frais payés d'avance	(745)	53
Stocks	252	(735)
Créditeurs et charges à payer	26 744	(14 893)
Produits reportés	12 918	(2 529)
	42 735	(6 680)

17. Instruments financiers

Risques financiers

McGill est exposée au risque de marché, qui représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La concentration de ce risque est réduite, car McGill détient un portefeuille de placement diversifié.

L'Université est exposée au risque de change découlant de ses titres négociables libellés en devises. Au 30 avril 2021, la juste valeur des titres négociables libellés en devises de McGill s'élevait à 1,261 G\$ (961 M\$ au 30 avril 2020) dont notamment un montant de 726 M\$ libellé en devises américaines (614 M\$ au 30 avril 2020).

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'incidence des variations des taux d'intérêt liés à la dette à taux variable sur les flux de trésorerie de McGill et de l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres négociables à taux fixe.

McGill est exposée au risque de prix autre. Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des titres négociables.

McGill est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs. Une tranche importante des débiteurs de l'Université est considérée comme à faible risque de non-paiement puisque ceux-ci sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, la concentration du risque est réduite au minimum étant donné que McGill compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

L'objectif de McGill est d'avoir des liquidités suffisantes pour régler les passifs à leur échéance. McGill surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie afin d'être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2021, les principaux passifs financiers étaient la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

17. Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés

Comme il a été approuvé par le Comité d'investissement du Conseil, McGill détient des contrats à terme pour vendre des montants de 286,4 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,2841 au 30 avril 2021 jusqu'en décembre 2021 (256,4 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,3972 au 30 avril 2020 jusqu'en décembre 2021). Au 30 avril 2021, la juste valeur de ces contrats consistait en une perte non réalisée d'environ 15,6 M\$ incluse dans les titres négociables (une perte non réalisée de 2,2 M\$ au 30 avril 2020).

En octobre 2003, McGill a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières (RBCDVM) en vertu de laquelle elle a investi dans une obligation de 13,0 M\$ libellée en dollars américains venant à échéance en 2029. Dans le cadre de cette entente, les paiements du capital et des intérêts semestriels de l'obligation devant être effectués à McGill ont fait l'objet d'un contrat de swap avec RBCDVM qui, en échange, versera à McGill, en 2029, un montant en dollars canadiens de 85,7 M\$. La juste valeur de l'obligation et du contrat de swap s'élève à 72,9 M\$ (78,0 M\$ au 30 avril 2020) et est incluse dans les titres négociables.

Le solde du placement libellé en dollars américains donnera lieu (à l'échéance) à l'échange des intérêts créditeurs contre un produit d'un montant fixe. Au 30 avril 2021, la juste valeur du contrat de swap était de 46,0 M\$ (43,3 M\$ au 30 avril 2020).

La valeur future de ce placement, y compris la croissance cumulée jusqu'en 2042, servira à rembourser les débentures de premier rang non garanties en circulation d'un montant de 150,0 M\$.

L'Université a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur nominale de 114,5 M\$ ayant pour date de règlement le 15 juillet 2021. Au 30 avril 2021, une perte non réalisée de 3,1 M\$ sur la juste valeur du contrat a été enregistrée aux livres et se retrouve dans les titres négociables (une perte non réalisée de 5,0 M\$ au 30 avril 2020). L'Université a conclu ces contrats pour se protéger contre une hausse de taux pour la balance des émissions à venir de 150,0 M\$ de la dette à long terme. Ces contrats sont renégociés aux trois mois avec un règlement au taux du marché, réalisant un gain ou une perte, jusqu'à l'émission totale de la dette à long terme.

L'Université n'avait aucun swap de devises en cours au 30 avril 2021. Au 30 avril 2020, l'Université avait des swaps de devises s'élevant à 85,0 M US\$ avec des dates de règlement entre le 11 mai 2020 et le 28 mai 2020 et portant intérêt au taux de 0,48 %. Au 30 avril 2020, la juste valeur des swaps se rapproche de leur valeur comptable et par conséquent, aucun gain ni aucune perte n'a été enregistré dans l'état des résultats.

En août 2017, McGill a conclu une entente avec BMO pour 25,0 M\$ pour financer son bâtiment situé au 680, rue Sherbrooke Ouest, Montréal. La durée du prêt est de 10 ou 20 ans, au choix de l'Université. Dans le cadre du contrat de prêt avec BMO, l'Université s'engage à conclure un accord de swap de taux d'intérêts sur le taux de clôture pour une durée n'excédant pas 20 ans. En date d'août 2017, le taux d'intérêt global serait de 2,84 % pour un terme de 10 ans. Au 30 avril 2021, la juste valeur de l'accord de swap a subi une perte non réalisée de 0,7 M\$ (1,7 M\$ en 2020).

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2021

(montants tabulaires en milliers de dollars)

17. Instruments financiers (suite)

Titres négociables

Le portefeuille de titres négociables est composé des types de placements suivants :

	2021	2020
	%	%
Actions canadiennes	11,00	10,00
Actions américaines	25,00	23,00
Actions autres que nord-américaines	25,00	21,00
Titres à revenu fixe canadiens	14,00	18,00
Titres à revenu fixe américains	—	1,00
Fonds de couverture	4,00	6,00
Stratégies de remplacement, y compris les fonds d'investissement privés et autres	21,00	21,00
	100,00	100,00

Les placements à court terme comprennent les titres à revenu fixe très liquides dont l'échéance est de moins d'un an et qui portent intérêt à des taux variant entre 0,17 % et 1,44 % (entre 0,18 % et 3,70 % au 30 avril 2020).

18. Promesses de dons

Les promesses de dons en cours au 30 avril 2021 s'élèvent à 1,2 M\$, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 214,0 M\$ (1,4 M\$ au 30 avril 2020, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 203,9 M\$) et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

19. Engagements

Contrats de location-exploitation

Les montants représentant les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation existants sont les suivants :

	\$
2022	16 067
2023	14 880
2024	15 805
2025	7 647
2026	5 257
2027 et suivantes	4 666
	<u>64 322</u>

Construction en cours

McGill a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, a pris des engagements totalisant 165,2 M\$. Ces engagements devraient être respectés dans le cours normal des activités.

19. Engagements (suite)

Engagements envers des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés

Dans le cadre de ses activités d'investissement, McGill investit une partie des sommes du fonds de dotation dans des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés. Conformément aux ententes conclues avec ces fonds, McGill s'est engagée à investir 279,7 M\$ en fonds additionnels au cours des cinq prochaines années.

20. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, McGill est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et *au Code civil du Québec*. Bien qu'il soit impossible de déterminer le dénouement de ces procédures encore en instance au 30 avril 2021, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de McGill. Tout montant que McGill pourrait être obligée de verser serait passé en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si un tel montant peut être estimé et qu'il est vraisemblablement exigible, il sera inclus dans les charges à payer.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices terminés ou en construction.

21. COVID-19

En mars 2020, la pandémie de COVID-19 a entraîné la suspension des activités d'enseignement et de recherche sur le campus, qui se sont poursuivies à distance à partir du 16 mars 2020, avec une suspension des déplacements et de l'admission de nouveaux étudiants internationaux par le gouvernement. L'Université demeure déterminée à offrir une éducation postsecondaire à distance et à mener des activités de recherche. Le trimestre d'hiver a été complété.

La COVID-19 a affecté les opérations de diverses manières, entraînant notamment une baisse des ventes de biens et services et une réduction de certaines dépenses.

La durée et les incidences de la COVID-19 sont inconnues pour le moment et il est donc impossible d'estimer de manière fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation de l'Université dans les périodes futures.

22. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.